

CAP

ZEP DESHERBANT PELARGONIQUE EAJ

Nom homologué : Herbistop® N° AMM : 2140121 Emploi autorisé dans les jardins

Utilisateurs Non Professionnels

DÉSHERBANT BIOCONTROLE JARDINS ET ALLÉES

ARBRES ET ARBUSTES - CULTURES FLORALES, PLANTES VERTES – ROSIERS - CULTURES FRUITIÈRES, CULTURES LÉGUMIÈRES - ALLÉES DE PARCS, JARDINS, TROTTOIRS, CIMETIÈRES, VOIES DE COMMUNICATION

- ⊙ Désherbant de contact non sélectif destiné au désherbage des espaces cultivés ou plantés ainsi que des cours, allées, et terrasses. Formulation à base d'un principe actif d'origine végétale : l'acide pélargonique présent dans la nature, notamment dans les géraniums.
- ⊙ Inscrit sur la liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle, au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime.
- ⊙ Polyvalent : utilisable sur des surfaces cultivées et des zones non cultivées : cours, allées, terrasses.
- ⊙ Rapide d'action : premiers effets visibles en seulement 3 heures (à des températures supérieures ou égales à 25 °C et par temps sec),
- ⊙ Permet de semer et replanter dès 3 jours après l'application même si les mauvaises herbes ne sont pas totalement desséchées.
- ⊙ Agit uniquement sur la plante traitée, sans effet racinaire sur les plantations voisines dans le respect des conditions d'utilisation.
- ⊙ Une fois le produit sec (env 6h), les animaux domestiques peuvent retourner sur la surface traitée.

USAGES : Traitements généraux – Désherbage avant mise en culture et cultures installées. Destruction des algues et des mousses. Désherbage des arbres et arbustes (plantation pleine terre), cultures florales et plantes vertes, rosiers (pleine terre), cultures fruitières (cultures installées), cultures légumières et petits fruits (cultures installées). Gazon de graminées traitement des parties aériennes* mousse. Usages non agricoles – désherbage- allées de parcs, jardins, trottoirs, cimetières, voies de communication.

Dose d'emploi : 13mL/m². Nombre maximum d'application par an : 4 sauf cultures légumières : 2.

Gazon de graminées traitement des parties aériennes* mousse 9 ml/m²/1L d'eau uniquement à l'arrosoir - 1 traitement maximum par an.

MODE D'EMPLOI

Agiter le flacon avant utilisation. Mettre un peu d'eau dans le pulvérisateur muni d'un cache herbicide. Doser la quantité de produit nécessaire au traitement, puis compléter jusqu'au volume d'eau voulu. Agiter pour obtenir une préparation homogène.

Appliquer le produit uniquement sur les mauvaises herbes présentes (par tache). Eviter toute dérive de pulvérisation et de ruissellement vers les plantes voisines. Eviter toute pulvérisation vers les parties vertes des plantes à préserver.

Pour une efficacité optimale, traiter en début d'infestation sur des mauvaises herbes jeunes et sèches, sur toute les faces de la plante et lorsque la température à l'ombre est comprise entre 12 °C et 25 °C.

Rincer soigneusement le matériel utilisé et l'emballage vide, à 3 reprises et épandre les eaux de rinçage sur une parcelle préalablement traitée.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer à moins de 5 mètres d'un point d'eau (puits, bassin, mare, ruisseau, rivières...). Pour protéger les eaux souterraines, appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de l'acide pélargonique uniquement de mars à septembre pour les usages revendiqués sur surfaces perméables (allées) et arbres fruitiers.

Conserver uniquement dans le récipient d'origine, à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas réutiliser l'emballage vide.

Attention, les feuilles des mauvaises herbes doivent être sèches (ni pluie, ni rosée) avant le traitement. Traiter par temps calme (sans vent), sec (pas de pluie prévue dans les 12 heures).

Ne pas appliquer le produit sur des jardins en pente ou des surfaces imperméables situées à proximité d'un point d'eau (bitume, béton, pavés et dalles).

Pour un usage sur cours, allées ou terrasses, le produit ne laisse aucune trace sur les pavés et trottoirs à base de basalte, de granite ou de béton. La légère pellicule blanchâtre, qui risque de se déposer après le traitement, disparaît rapidement dès les premières pluies. Vérifier la compatibilité avec d'autres matériaux en effectuant un essai sur une partie cachée. Ne pas appliquer sur les dalles en résine ou marbres.

Porter des gants et une tenue appropriée. Appel en cas d'urgence : 15 ou centre antipoison.

CARACTÉRISTIQUES

Nom homologué : HERBISTOP®

AMM : 2140121 (EAJ)

Composition : 237.59 g/L (24.3% m/m) acide pélargonique.

Formulation : Emulsion aqueuse - Herbicide

Détenteur de l'AMM : COMPO France SAS

ZI-25220 ROCHE LES BEAUPRE

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

DOSES D'EMPLOI POUR UN TRAITEMENT DE 100 m² au pulvérisateur

Désherbage / Culture - surfaces	Dose de produit	Volume d'eau avec un pulvérisateur de 10L
Avant mise en culture et cultures installées	1.3 Litre	8.7 Litres
Rosiers, arbres et arbustes, fleurs, fruitiers, petits fruits*		
*Ne pas utiliser sur jeunes pousses de framboisiers et autres Rubus		
Cultures légumières		
Cours, allées, terrasses		
Destruction des algues et mousses	0.09 Litre	9.91 L d'eau dans l'arrosoir
DOSES D'EMPLOI POUR UN TRAITEMENT DE 10 m² à l'arrosoir		
Gazons de graminées – lutte contre la mousse		

Nombre d'application maximum / an : 4 sauf cultures légumières : 2 et mousse sur gazons de graminées : 1
Intervalle entre les applications : 21 à 60 jours

PÉRIODE D'EMPLOI

- Mars à Août sur les cultures légumières.
- Mars à Septembre sur surfaces perméables (allées) et arbres fruitiers.
- Du début printemps à la fin de l'automne pour les autres usages.

Distribution des produits phytopharmaceutiques : agrément CE00357

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société **Pro5** www.pro5.fr

PROTECTION PRÉCONISÉE : gants, vêtements de protection.

POUR UNE DÉMONSTRATION :
CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT ZEP
OU LE SERVICE COMMERCIAL : 02 37 65 50 52

Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.



D2723-1216